

CONSEIL NATIONAL DE L'INDUSTRIE

samedi 14 janvier 2023

<https://www.conseil-national-industrie.gouv.fr/>

On s'intéressera particulièrement à l'ARCHITECTURE PAR FILIÈRES INDUSTRIELLES.

<https://www.conseil-national-industrie.gouv.fr/conseil-national-de-l-industrie>

*L'architecture par filières est complétée par **des instances de travail transverses**, afin de traiter de façon collective les sujets qui touchent l'ensemble des activités industrielles françaises.*

- Une section thématique consacrée aux questions de compétences et d'attractivité de l'industrie
- Le réseau CNI international, destiné à favoriser les activités à l'international des entreprises françaises
- Le Conseil national de l'hydrogène, afin de structurer les échanges entre l'État et les parties prenantes de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène décarboné
- Le Conseil pour la mixité et l'égalité professionnelle dans l'industrie, qui a pour but de renforcer la présence des femmes dans l'industrie.

Le Conseil national de l'industrie (CNI) est un outil majeur de la stratégie industrielle de la France. Il éclaire et conseille les pouvoirs publics sur les enjeux de l'industrie en France, en particulier sur la transition écologique et numérique, la réindustrialisation et la résilience du pays. Le Conseil national de l'industrie constitue également un levier majeur d'évolution de l'industrie et de déploiement des politiques publiques à enjeu industriel. Depuis sa relance en 2017, le Conseil national de l'industrie a permis de consolider une dynamique forte dans le contexte économique de relance et de résilience induit par la crise sanitaire de 2020 et les impacts de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Présidée par le Premier ministre et le ministre de l'économie, des finances et de la relance et vice-présidée par Alexandre Saubot, président de France Industrie, cette instance interministérielle bénéficie d'une gouvernance tripartite (Pouvoirs publics, représentants des entreprises, salariés de l'industrie). Sa force repose sur sa structuration en filières industrielles (19 comités stratégiques de filière, CSF).

Chaque comité stratégique de filière correspond à un écosystème industriel stratégique. Chacun a signé avec le gouvernement un contrat stratégique définissant ses enjeux clés et des projets opérationnels, destinés à accompagner l'évolution de l'industrie française. Les contrats sont ainsi structurés autour des enjeux de politique publique majeurs pour l'industrie : transition écologique, innovation et digitalisation, souveraineté et compétitivité, développement des compétences et de l'attractivité de l'industrie. Le comité exécutif est composé de représentants des entreprises industrielles, de représentants des salariés, de personnalités qualifiées et de représentants des pouvoirs publics (Etat, régions et opérateurs publics tels que Bpifrance), il se réunit sur une base trimestrielle.